

SOMMAIRE EXÉCUTIF

ÉTAT DE
L'ITINÉRANCE
— au —
CANADA
2013



the
homeless hub



Canadian Alliance to
End Homelessness

État de l'itinérance au Canada 2013

Stephen Gaetz, Jesse Donaldson, Tim Richter, & Tanya Gulliver

Un rapport de recherche Homeless Hub #4



ISBN: 978-1-55014-632-5

© 2013 Canadian Homelessness Research Network Press.

Les droits d'auteur de ce rapport sont protégés par une licence Creative Commons, qui permet aux utilisateurs d'utiliser des citations, de le lier, de le copier, de le transmettre et de le distribuer pour des raisons non commerciales, pourvu qu'ils attribuent les droits aux auteurs et au rapport. Cette licence n'autorise pas les utilisateurs de modifier, de transformer ou de rajouter du matériel au rapport. Vous pouvez trouver de plus amples détails sur cette licence Creative Commons à <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/>



Comment faire référence à ce document :

Gaetz, Stephen; Donaldson, Jesse; Richter, Tim; & Gulliver, Tanya (2013): The State of Homelessness in Canada 2013. Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press.

Le Rond-point de l'itinérance (www.homelesshub.ca) est une bibliothèque de recherche et centre de ressources électroniques soutenu par le Réseau canadien de recherches sur l'itinérance.



Canadian Homelessness
Research Network



Canadian Alliance to
End Homelessness

conception graphique:
Steph Vasko

Sommaire exécutif

L'État de l'itinérance au Canada : 2013 est le premier rapport exhaustif canadien sur l'itinérance.

Le rapport examine ce que nous connaissons déjà sur l'itinérance, le contexte historique, social et économique au sein duquel il a vu le jour, les caractéristiques démographiques du problème, et les solutions potentielles. L'État de l'itinérance procure un point de départ ayant pour but de fournir les informations nécessaires pour élaborer une approche cohérente et fondée sur les preuves pour mettre fin à l'itinérance.

Lorsque nous avons rédigé ce rapport, notre objectif était d'évaluer l'ampleur du problème et de mettre au point une méthodologie de mesure nationale. Nous croyons que l'itinérance ne va pas de soi et que nous pouvons non seulement réduire cette crise, mais nous *pouvons* aussi y mettre fin.

Les renseignements utilisés pour rédiger le rapport de l'État de l'itinérance au Canada ont été compilés par le Réseau canadien de recherches sur l'itinérance (Rond-point de l'itinérance/Homeless Hub) et l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance parmi les meilleures recherches

Nous croyons que l'itinérance ne va pas de soi et que nous pouvons non seulement réduire cette crise, mais nous pouvons aussi y mettre fin.

disponibles jusqu'à ce jour. Étant donné qu'il existe un manque de données probantes sur l'itinérance au Canada, nos estimations sur l'ampleur du problème ne sont moins de rien que cela : une estimation. Mais c'est un point de départ important. À titre du premier rapport national sur l'itinérance, l'évaluation de la réponse à l'itinérance par le secteur de

l'itinérance canadien offre un moyen important d'évaluer les progrès réalisés dans l'élimination de l'itinérance.

Définir l'itinérance

En 2012, une nouvelle Définition de l'itinérance canadienne a été publiée par le Réseau canadien de recherches sur l'itinérance :

«L'itinérance décrit la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un. C'est le résultat d'obstacles systémiques et sociétaux, d'un manque de logements abordables et adéquats, et/ou de défis financiers, mentaux, cognitifs, de comportement ou physiques qu'éprouvent l'individu ou la famille, et de racisme et de discrimination. La plupart des gens ne choisissent pas d'être un sans-abri et l'expérience est généralement négative, stressante et pénible.» (CHRN, 2012: 1)

La **typologie** qui l'accompagne identifie une variété de circonstances de logement et de refuge :

- 1) **PERSONNES SANS ABRI** - personnes vivant dans la rue ou dans des lieux non conçus pour l'habitation humaine.
- 2) **PERSONNES UTILISANT LES REFUGES D'URGENCE** - personnes passant la nuit dans des refuges d'urgence conçus pour les sans-abri.
- 3) **PERSONNES LOGÉES PROVISOIREMENT** – personnes sans-abri dont l'hébergement est temporaire ou n'offre pas de sécurité de permanence. Cela comprend les logements temporaires (ou transitoires), les personnes qui vivent temporairement chez d'autres personnes (couchant sur le divan d'un ami), ou qui vivent dans des contextes institutionnels (hôpital, prison) sans logement permanent.
- 4) **PERSONNES À RISQUE D'ITINÉRANCE** - Personnes qui ne sont pas sans abri, mais dont la situation économique actuelle et/ou la situation en matière de logement est précaire, ou ne répond pas aux normes de la santé et sécurité publique.

Les chemins qui mènent à l'itinérance et qui en sortent ne sont ni linéaires, ni uniformes. Les individus et les familles qui deviennent des sans-abri n'ont pas forcément beaucoup de points en communs, à part le fait qu'ils sont extrêmement vulnérables, n'ont pas de logement ni de revenu adéquats, et ne disposent pas des soutiens nécessaires pour veiller à ce qu'ils restent logés. Les causes de l'itinérance reflètent une interaction complexe entre les facteurs structureaux (pauvreté, manque de logement abordable), les défaillances du système (personnes sortant des établissements de santé mentale, des prisons ou des services de protection à l'enfance) et les circonstances individuelles (conflits familiaux et violence familiale, santé mentale et accoutumances). En général, l'itinérance est le résultat de l'impact cumulatif de ces facteurs. S'il est vrai qu'en raison de crises personnelles, les individus continueront à tomber dans l'itinérance, il n'y a toutefois pas de raison pour que les gens demeurent des sans-abri pendant des années durant, ou même pendant des mois. Le problème de l'itinérance n'est pas basé sur des problèmes individuels, mais se réfère plutôt à : «La défaillance de la société à veiller à ce que des systèmes, un financement et des soutiens adéquats soient en place, de telle sorte que les gens, même en situation de crise, aient accès à un logement.» (CHRN, 2012:1).

Nous savons que la crise de l'itinérance a été créée en raison d'une forte réduction des investissements dans les logements sociaux dans les années 90, des changements au niveau du soutien au revenu et du déclin du pouvoir d'achat de près de la moitié de la population depuis cette époque. À l'heure actuelle, de nombreux Canadiens sont à risque d'itinérance en raison du coût élevé (et de la pénurie) des logements, des revenus inadéquats et de la violence familiale. La bonne nouvelle, c'est que si nous comprenons les causes de l'itinérance, nous pouvons y faire quelque chose.

Constatations principales

Combien de Canadiens sont sans-abri?

L'évaluation du nombre de sans-abri au Canada a suscité beaucoup de débats au fil des ans. Jusqu'à récemment, il n'y avait jamais eu d'effort concerté, coordonné et consistant visant à dénombrer les sans-abri au Canada. Cela signifie que par le passé, nous nous sommes appuyés sur des estimations approximatives fondées sur des données peu fiables et incomplètes. Cela est en train de changer.

Au moins 200 000 Canadiens connaissent l'itinérance au cours d'une année donnée

Nous estimons qu'au moins 200 000 Canadiens ont accès aux services d'urgence pour sans-abri ou dorment dehors au cours d'une année donnée. Le nombre réel est potentiellement bien plus élevé, étant donné que bon nombre de personnes qui deviennent des sans-abri vivent chez des amis ou de la famille, et n'entrent pas en contact avec les services d'urgence.

Des données récentes issues d'un sondage d'Ipsos Reid tenu en mars 2013 suggère que jusqu'à 1,3 million de Canadiens ont vécu l'itinérance ou une situation de logement extrêmement instable à un moment donné au cours des cinq dernières années.

Au moins 30 000 personnes sont sans abri durant toute nuit donnée

Le nombre de Canadiens qui vivent l'itinérance durant toute nuit donnée au Canada est évalué à environ 30 000 individus. Il s'agit de la meilleure évaluation de l'itinérance effectuée au Canada à ce jour, et comprend les personnes qui :

- I. **SONT ANS ABRI** (dehors, dans une voiture, un parc ou la rue) – 2 880
- II. **RESENT DANS UN REFUGE D'URGENCE POUR SANS-ABRI** – 14 400
- III. **RESENT DANS UN REFUGE POUR FEMMES VIOLENTÉES** – 7 350
- IV. **SONT HÉBERGÉES PROVISOIREMENT** (sans abri, mais restant dans les hôpitaux, les prisons ou dans un logement temporaire) – 4 464

30 000 PERSONNES
SONT SANS ABRI DURANT TOUTE NUIT DONNÉE



2 880
SONT SANS ABRI



14,400
RESENT DANS UN
REFUGE D'URGENCE



7 350
RESENT DANS UN REFUGE
POUR FEMMES VIOLENTÉES



4 464
SONT HÉBERGÉES
PROVISOIREMENT

Jusqu'à 50 000 Canadiens peuvent être des « sans-abri cachés » durant toute nuit donnée

Les sans-abri cachés, souvent nommés les sans-abri qui couchent sur les divans d'amis (couch surfing), comprennent les gens qui sont logés temporairement chez des amis, de la famille ou d'autres, parce qu'ils n'ont nulle part où aller et n'envisagent pas d'avoir un logement permanent dans l'immédiat. Il n'y a pas de données fiables sur les sans-abri cachés au Canada au niveau national et il y en a très peu au niveau communautaire. Une recherche canadienne menée à Vancouver (Eberle et collab., 2009) a estimé que 3,5 personnes étaient considérées comme des sans-abri cachés pour chaque personne sans-abri. Bien que la méthodologie de cette étude était adéquate, cette dernière n'avait été menée que dans une ville, et il y a bien entendu d'énormes variantes de ville en ville, et dans l'infrastructure visant à soutenir l'itinérance et la population des sans-abri de chaque ville. En appliquant cette étude à l'échelle nationale, et avec un rapport 3:1 plus conservateur, on pourrait élever l'évaluation des sans-abri cachés à 50 000 personnes au cours de toute nuit donnée au Canada.

Signes précurseurs

Tandis que nous tentons de déterminer l'étendue de l'itinérance au Canada, il est important de prêter attention aux signes précurseurs des statistiques nationales indiquant un plus grand segment de la population canadienne aux prises avec la pauvreté, le coût élevé des logements et une mauvaise alimentation, et qui pourrait indiquer un risque d'itinérance :

- La réduction des logements locatifs conjuguée à des revenus stagnants ou en baisse, une réduction des avantages sociaux, et des changements économiques, signifient que depuis les années 1980, un nombre croissant de Canadiens dépensait un plus grand pourcentage de son revenu dans le logement. Aujourd'hui, il y a 600 000 domiciles qui vivent avec des besoins impérieux de logement (qui vivent dans la pauvreté et dépensent plus de 50 % de leur revenu pour un logement locatif);
- 10 % des ménages canadiens vivent en dessous du seuil de faible revenu (SFR). Dans certaines villes, ce pourcentage est encore plus élevé, tel qu'à Vancouver (16,9 %) et à Toronto (13,2 %), ces deux villes ayant les coûts de logement les plus élevés au pays;
- 10 % des familles canadiennes sont en dessous du seuil de pauvreté de la mesure du panier de consommation (MPC), ce qui signifie qu'ils n'ont pas assez d'argent pour répondre à leurs besoins les plus élémentaires;
- 8,2 % des ménages canadiens souffrent d'une insécurité alimentaire modérée à sévère;
- Entre 1980 et 2005, le revenu moyen des Canadiens les plus démunis a baissé de 20 %, même pendant que le pays connaissait une période de croissance économique et d'emploi soutenue.

L'itinérance représente un problème plus important que le nombre de personnes dénombrées dans la rue ou dans les refuges.

SIGNS ! PRÉCURSEURS

Un plus grand segment de la population canadienne aux prises avec la pauvreté, le coût élevé des logements et une mauvaise alimentation, et qui pourrait indiquer un risque d'itinérance :

ENTRE 1980 ET 2005,
LE REVENU MOYEN DES CANADIENS
LES PLUS DÉMUNIS
A BAISSÉ DE 20 %

10 %
DES MÉNAGES
VIVENT EN DESSOUS
DU SEUIL DE FAIBLE
REVENU (SFR)

10 %
DES FAMILLES N'ONT PAS
ASSEZ D'ARGENT POUR
RÉPONDRE À LEURS BESOINS
LES PLUS ÉLÉMENTAIRES

8.2 %
DES MÉNAGES CANADIENS
SOUFFRENT D'UNE INSÉCURITÉ
ALIMENTAIRE MODÉRÉE
À SÉVÈRE

380,600 MÉNAGES VIVENT DANS DES BESOINS
DE LOGEMENT SÉVÈRE

Qui est sans-abri au Canada?

Bien que l'itinérance puisse affecter d'innombrables personnes, nous savons que certains groupes sont plus susceptibles de devenir des sans-abri que d'autres. Les hommes adultes célibataires, âgés entre 25 et 55 ans représentent près de la moitié de la population itinérante au Canada (47,5 %), selon une étude menée par le gouvernement du Canada.



47,5%
LES HOMMES
ADULTES CÉLIBATAIRES
ÂGÉS ENTRE 25 ET 55 ANS

Parallèlement, il est également important de noter que d'autres sous-populations font face à des risques uniques et à des circonstances spéciales. Étant donné que les expériences spécifiques d'itinérance seront différentes d'un groupe à un autre, les stratégies mises en place pour lutter contre l'itinérance doivent être adaptées à ces besoins spécifiques. Les sous-populations principales sont :

LES JEUNES – Les jeunes représentent 20 % de la population itinérante, bien que le taux de prévalence est le même pour les hommes adultes. Les causes et conséquences de l'itinérance chez les jeunes sont distinctes de celles qui affligent les adultes, ce qui signifie que nous avons besoin de réponses adaptées.

LES AUTOCHTONES – Le peuple des Premières Nations, les Métis et les Inuits sont surreprésentés parmi les populations des sans-abri dans la plupart des collectivités au Canada. Les solutions dans la lutte contre l'itinérance de ces populations doivent inclure leurs différences historiques, expérientielles et culturelles, ainsi que les expériences de colonisation et de racisme. Des Autochtones doivent faire partie de toute solution à l'itinérance.

Des Autochtones doivent faire partie de toute solution à l'itinérance.

LES FEMMES ET FAMILLES – La violence et la pauvreté sont les raisons principales de l'itinérance des femmes et des familles. Des données laissent penser que l'itinérance des familles est un problème croissant au Canada.

L'itinérance chronique

Pour la vaste majorité des gens qui deviennent des sans-abri, l'expérience est plutôt courte. Au Canada, la durée moyenne d'un séjour en refuge d'urgence est d'environ 50 jours. La plupart des gens sont sans-abri pendant moins d'un mois (29 % ne restent qu'une nuit) et parviennent à quitter l'itinérance d'eux mêmes, habituellement avec un peu d'aide. Pour ces personnes, l'itinérance est un événement unique dans leur vie. Les sans-abri chroniques (à long terme) ou occasionnels (entrant et sortant de l'itinérance) forment un plus petit pourcentage de l'ensemble de la population itinérante, mais en même temps utilisent plus de la moitié de l'espace dans les refuges d'urgence au Canada, et sont souvent les plus grands usagers des systèmes publics.

En nous basant sur notre estimation du nombre total de sans-abri qui fréquentent les refuges chaque année (200 000), nous pouvons prédire les chiffres suivants de sans-abri chroniques, occasionnels et transitionnels au Canada :

SANS-ABRI CHRONIQUES : 4 000 et 8 000

SANS-ABRI OCCASIONNELS : 6 000 et 22 000

SANS-ABRI TRANSITIONNELS : 176 000 et 188 000

L'ITINÉRANCE COÛTE **\$7 MILLIARDS** DE DOLLARS À L'ÉCONOMIE CANADIENNE PAR AN

CELA COMPRENAIT NON SEULEMENT LE COÛT DES ABRIS D'URGENCE, MAIS LES SERVICES SOCIAUX, LES SOINS DE SANTÉ ET LES SERVICES CORRECTIONNELS.

L'itinérance coûte 7 milliards de dollars à l'économie canadienne par an

En 2007, la Sheldon Chumir Foundation a estimé que les interventions d'urgence à l'itinérance coûtaient entre 4,5 et 6 milliards de dollars par an aux contribuables. Cela comprenait non seulement le coût des abris d'urgence, mais les services sociaux, les soins de santé et les services correctionnels. **Notre mise à jour du coût annuel de l'itinérance à l'économie canadienne s'élève à 7,05 milliards de dollars.**

L'itinérance coûte cher parce que nous aiguillons les personnes à travers des systèmes publics coûteux et des systèmes d'urgence non coordonnés de plus en plus onéreux. En nous concentrant sur des solutions permanentes, nous avons la possibilité de réduire le coût à long terme de l'itinérance et d'utiliser les ressources publiques d'une manière plus rentable et efficace.

Des progrès qui laissent entrevoir une solution

Depuis plusieurs décennies les communautés partout au Canada s'efforcent de résoudre le problème de l'itinérance. Le gouvernement du Canada, tout comme de nombreux gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones, ont investi dans la création de solutions efficaces. Une des questions essentielles demeure de savoir si nous faisons de réels progrès et si cela fait une différence.

Les données présentes n'indiquent malheureusement pas de progrès réels au niveau national. Une étude récente du gouvernement du Canada indique qu'entre 2005 et 2009, il y a eu peu de changements dans le nombre d'individus qui fréquentent annuellement les refuges.

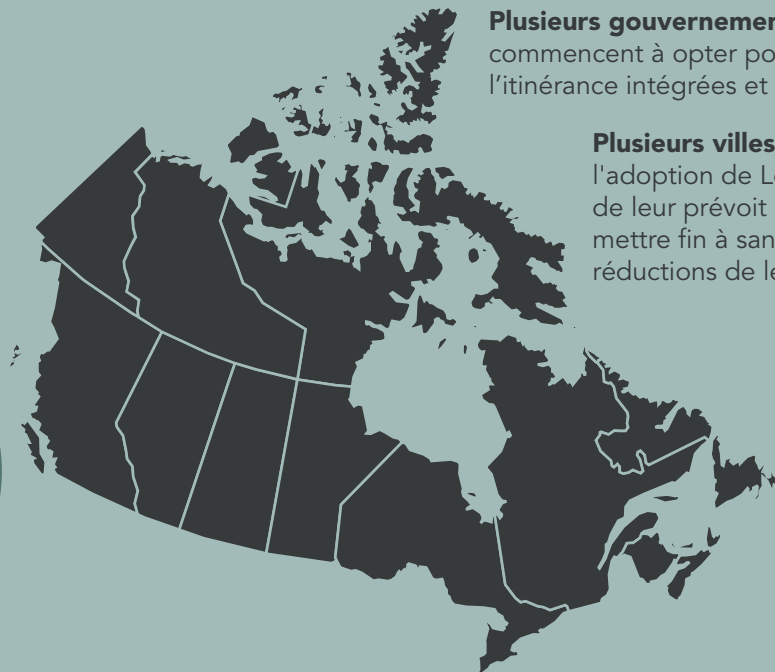
Il existe cependant des signes positifs de progrès :

- En mars dernier, le gouvernement du Canada a renouvelé la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) pour cinq ans avec un engagement financier de 119 millions de dollars. La SPLI préconise une approche «Logement d'abord» qui reconnaît que la stabilité du logement est nécessaire au succès d'autres interventions telles que l'éducation et la formation professionnelle, le développement d'aptitudes à la vie quotidienne, la gestion des problèmes de santé mentale, ou le traitement des accoutumances.
- Le succès du projet pilote de programmes At Home/Chez Soi dans cinq villes canadiennes indique comment nous pouvons contribuer efficacement à mettre un terme à l'itinérance grâce à l'adoption et l'adaptation de l'approche Logement d'abord par les communautés partout au pays.

Une étude récente du gouvernement du Canada indique qu'entre 2005 et 2009, il y a eu peu de changements dans le nombre d'individus qui fréquentent annuellement les refuges.

DES PROGRÈS QUI LAISSENT ENTREVOIR UNE SOLUTION

Le succès du projet pilote de programmes At Home/Chez Soi dans 5 villes canadiennes.



Plusieurs gouvernements provinciaux commencent à opter pour des réponses à l'itinérance intégrées et stratégiques.

Plusieurs villes canadiennes, par le biais l'adoption de Logement d'abord dans le cadre de leur prévoit communauté stratégique pour mettre fin à sans-abri, ont vu considérable des réductions de leurs populations sans abri.

Le gouvernement du Canada a renouvelé la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) pour 5 ans.

- Plusieurs gouvernements provinciaux, y compris celui du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, commencent à opter pour des réponses à l'itinérance intégrées et stratégiques. Le gouvernement de l'Alberta est à l'avant-garde grâce à un plan pour mettre fin à l'itinérance dont le résultat était des réductions de l'itinérance à l'échelle provinciale. De plus, l'Alberta a mis sur pied l'Alberta Interagency Council on Homelessness, qui dirige la planification provinciale, la coordination et l'intégration des services.
- De nombreuses villes canadiennes ont réalisé des progrès dans l'élimination de l'itinérance grâce à des plans communautaires stratégiques, en investissant dans des logements abordables et en mettant l'accent sur l'approche Logement d'abord. Plusieurs villes de l'Alberta ont su enregistrer des réductions considérables de leur population itinérante grâce à de tels efforts, y compris Edmonton, Calgary, Lethbridge, Medicine Hat et la Regional Municipality of Wood Buffalo. Vancouver a enregistré une réduction de l'itinérance de 66 %, avec pour objectif de mettre fin à l'itinérance dès 2015.

Cette évolution prouve que des progrès importants sont en train d'être réalisés et révèle le besoin de certains ingrédients essentiels à la réduction de l'itinérance, y compris une attention délibérée à l'élimination de l'itinérance, un leadership politique, des investissements ciblés dans les logements abordables, la transition vers l'approche Logement d'abord et, plus important encore, l'action.

Recommandations

1. **Les communautés devraient développer et mettre en oeuvre des plans clairs visant à mettre fin à l'itinérance appuyés par tous les ordres de gouvernement.**
2. **Tous les ordres de gouvernement doivent œuvrer à l'augmentation de l'offre de logements abordables.**
3. **Les communautés – et tous les ordres de gouvernement – devraient adopter l'approche Logement d'abord.**
4. **La priorité devrait être donnée à l'élimination de l'itinérance chronique et épisodique.**
5. **La priorité devrait être donnée à l'élimination de l'itinérance autochtone, tant à titre de catégorie d'action distincte, qu'un élément de la stratégie générale de l'élimination de l'itinérance.**
6. **Introduction d'une collecte de données, d'un suivi des résultats, d'une analyse et de recherches plus exhaustifs.**
 - 6.1 Le gouvernement du Canada devrait établir un dénombrement ponctuel périodique national des sans-abri.
 - 6.2 Les bailleurs de fonds devraient appuyer les collectivités à effectuer des évaluations de programme efficaces et fiables.
 - 6.3 Le gouvernement du Canada devrait prendre des mesures pour mettre sur pied un Système de gestion de l'information sur les sans-abri.